



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 26 JUN 2026

DELIBERATION N° 07/26062026

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET SOCIO-CULTURELLES AU TITRE DE L'ANNÉE 2026

Nombre des Conseillers en exercice	39
Présents	30
Procurations	08
Votants	38
Abstention / Opposition	00

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

L'an deux mille vingt-six, vendredi vingt-six juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Parc du 20 Décembre à SAINT-LEU, sous la présidence de Monsieur JUHOOR Karim (Maire).

NOM – PRENOMS	QUALITE	PARTICIPATION
JUHOOR Karim	Maire	Présent
BALENCOURT Vanessa	1 ^{er} Adjoint	Absente – Procuration à PATOUMA Jean Marie
FOS Didier	2 ^{ème} Adjoint	Présent – Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association Athlétic Club Football Piton Saint-Leu et Interface HIP HOP (Affaire N° 07)
PALAS Lucette	3 ^{ème} Adjoint	Absente – Procuration à MAXWEL Eléna
AUBERT Gabriel	4 ^{ème} Adjoint	Présent – Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association LEU RUGBY CLUB (Affaire N° 07)
RAMIDGE BANE Georgette	5 ^{ème} Adjoint	Présente
LEBEAU Lionel	6 ^{ème} Adjoint	Présent
HOAREAU Anne-Gaëlle	7 ^{ème} Adjoint	Présente
ESTEVE Christophe	8 ^{ème} Adjoint	Présent
RIVIERE Océane	9 ^{ème} Adjoint	Présente
PATOUMA Jean Marie	10 ^{ème} Adjoint	Présent – Mandataire de BALENCOURT Vanessa
MAXWEL Eléna	11 ^{ème} Adjoint	Présente – Mandataire de PALAS Lucette - Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association Boules de Saint-Leu BSL et Komité Eli (Affaire N° 07)
VIDOT Marie Huguette	Conseiller	Absente – Procuration à SILOTIA Augustin
ARON Jean Paul	Conseiller	Présent
DANY Marie Juliane	Conseiller	Présente
BURON Brigitte	Conseiller	Présente – Mandataire de ODDOZ Carla
SILOTIA Augustin	Conseiller	Présent – Mandataire de VIDOT Marie Huguette
MAILLOT Jean François	Conseiller	Absent – Procuration à FERARD Marie Noëlle
ARMOUGOM Jean François	Conseiller	Présent
LEBON Patrice	Conseiller	Présent

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (dpo@mairie-saintleu.fr).



	Publié le : 02/07/2026 10:13 (Europe/Paris)
	Collectivité : Saint-Leu
	https://www.intramuros.org/saintleu/documents_administratifs/69589

FERARD Marie Noëlle	Conseiller	Présente – Mandataire de N
DALLEAU Isabelle	Conseiller	Présente
THENOR Fernande	Conseiller	Présente
HONORINE Antonio	Conseiller	Présent – Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association Club Pétanque 46 (Affaire N° 07)
TRAJEAN Mathieu	Conseiller	Présent
ODDOZ Carla	Conseiller	Absente – Procuration à BURON Brigitte
NATIVEL Cédric	Conseiller	Présent – Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association Volley Ball Club Saint-Leu (Affaire N° 07)
BABYLON Nathalie	Conseiller	Présente
VINCELOT Manon	Conseiller	Présente
BRUNO Thomas	Conseiller	Présent
APAYA Jacqueline	Conseiller	Absente – Procuration à CODARBOX Jacky
TURPIN Marie Lyne	Conseiller	Absente
CARPY Jean Luc	Conseiller	Présent
CODARBOX Jacky	Conseiller	Présent – Mandataire de APAYA Jacqueline
COMARE Lilian	Conseiller	Absent – Procuration à BLUKER Audrey
ROBERT Thierry	Conseiller	Présent
EUPHRASIE Clément	Conseiller	Absent – Procuration à MARDAYE Ananda
MARDAYE Ananda	Conseiller	Présente – Mandataire de EUPHRASIE Clément
BLUKER Audrey	Conseiller	Présente – Mandataire de COMARE Lilian

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. Madame MAXWEL Eléna (11^{ème} Adjoint) a été désignée comme Secrétaire à l'unanimité des suffrages pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée et a procédé à l'appel pour vérifier le quorum.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte à dix-huit heures et trois minutes.

DELIBERATION N° 07 /26062026

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET SOCIO-CULTURELLES AU TITRE DE L'ANNÉE 2026

Direction Épanouissement Humain / Sports et Culture

Le Maire expose :

Par délibération en date du 5 novembre 2025 - Affaire N° 10/112025, le Conseil Municipal avait validé des avances sur subventions.

Ceci exposé, après réunion de Commission d'arbitrage interne en date du 18 juin 2026, **il est proposé au Conseil Municipal :**

- **D'APPROUVER** l'attribution de subventions aux associations sportives et socio-culturelles pour un montant global de **780 650 €** ;
- **DE VALIDER** la ventilation du tableau des subventions détaillées ci-après pour les structures qui en ont fait la demande ;



- **D'AUTORISER** le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte relatif à cette affaire.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

TABLEAU DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES 2026

Associations bénéficiaires	Montant subventions de fonctionnement 2026	Avance déjà octroyée	Reste à octroyer
FOOTBALL	344 400 €		
AS DES COLIMACONS (ASC)	16 000 €	8 500 €	7 500 €
AMICALE SPORTIVE CHALOUBE	17 000 €	9 000 €	8 000 €
AS LES MARSOUINS	90 000 €	45 000 €	45 000 €
AS DU PLATE	23 000 €	23 000 €	0 €
ATHLETIC CLUB FOOTBALL PITON SAINT-LEU	170 000 €	45 000 €	125 000 €
ETOILE FOOTBALL CLUB DE L'ETANG ST-LEU	7 400 €	3 700 €	3 700 €
PITON SAINT-LEU FOOTBALL ACADEMIE	20 000 €	15 000 €	5 000 €
ASSOCIATION SPORTIVE RESTAURANT DU PITON	1 000 €		
AUTRES SPORTS COLLECTIFS	116 500 €		
ASSOCIATION SPORTIVE ET DE LOISIRS (ASL)	30 000 €		
BASKET CLUB SAINT-LEU	30 000 €		
VOLLEY BALL CLUB CHALOUBE	10 000 €	3 000 €	7 000 €
VOLLEY BALL CLUB DE SAINT-LEU	30 000 €	9 000 €	21 000 €
LEU RUGBY CLUB	13 500 €		
TCHOUK'LEU	3 000 €		
ARTS MARTIAUX	18 500 €		
KARATE CLUB DE SAINT-LEU "LAURET KARATE DO"	3 500 €		
CLUB DOJO ST LEU	4 000 €		
OMNISPORTS DU PORTAIL	1 000 €		
LEU BOXING CLUB	3 000 €		
ASSOCIATION LA CHALOUBE ANIMATION POUR LA PROMOTION ET LE SOCIAL (LA CAPS)	3 000 €		
KYOKUSHINKAI CLUB DE SAINT LEU	2 000 €		
ASS SPORTIVE DE BOXE ET DE COACHING ST-LEU	1 000 €		
NIPPON KEMPO	1 000 €		
ATHLÉTISME	10 000 €		
ATHLETISME CLUB OMNIPTS DE SAINT-LEU	6 000 €		
CLUB CANNE EN FLEUR	2 000 €		
ATHLETIC CLUB CHALOUBE	1 000 €		
LA TEAM ECLAIR	1 000 €		

PÉTANQUE	3 150 €
ASSOCIATION BOULES DE SAINT-LEU (BSL)	1 050 €
CLUB PETANQUE 46	1 050 €
CLUB LOISIRS ANIMATION DE LA CHALOUPPE (CLAC)	1 050 €
ACTIVITÉS SCOLAIRES	18 000 €
AMICALE LAIQUE STELLA MATUTINA	500 €
AMICALE USEP UFOLEP PEYRET FORCADE	500 €
AS DU COLLEGE MARCEL GOULETTE	1 000 €
AS DU COLLÈGE POINTE DES CHATEAUX	500 €
UNSS CHALOUPPE	500 €
USEP	15 000 €
AUTRES SPORTS INDIVIDUELS	25 800 €
CLUB BIENFAIT SANTÉ DYNAMISME	800 €
ASS GYMNASTIQUE PAILLE EN QUEUE	800 €
PARAPANGUE	1 500 €
CLUB DE PELOTE BASQUE ET TENNIS ST-LEU	10 000 €
ASSOCIATION PITON VOLANT	500 €
CLUB D'ESCALADE 7 A L'OUEST	4 500 €
ASSOCIATION SPORTIVE LES ALIZES	5 000 €
LEU TRIATHLON	1 000 €
ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE DE STELLA (ASTTELLA)	500 €
ECOLE DU LAGON	1 000 €
VOVINAM	200 €
SPORTS NAUTIQUES	4 500 €
LA DI L'APNEE	500 €
CLUB DES NAGEURS DE SAINT-LEU	500 €
ASSOCIATION LEU TROPICAL SURF TEAM	1 000 €
SAINT LEU SURF CLUB	1 000 €
NAUTI CLUB LALEU	1 500 €
TOTAL SUB ASS SPORTIVES 2026	540 850 €

MANIFESTATIONS SPORTIVES 2026

Associations bénéficiaires	Montant de la subvention	Dénomination de la manifestation
ASSOCIATION TRAC	1 000 €	Duathlon des givrés
ATHLETISME CLUB ST-LEU	2 000 €	Foulées de St Leu
ATHLÉTISME CLUB ST-LEU	3 000 €	Leu Vertical
BASKET CLUB SAINT-LEU	2 000 €	TOURNOI 3x2

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le 02/07/2026



ID : 974-219740131-20260626-07_26062026-DE

CANNE EN FLEUR	4 000 €	
ETOILE FOOTBALL CLUB DE L'ETANG ST-LEU	4 000 €	Festival sportif de quartier
KOLIM TEAM	500 €	Target Cup
LEU TRIATHLON	1 000 €	Leu M Triathlon
LEU TROPICAL SURF TEAM	5 000 €	Saint-Leu Surf Challenge
LEU VTT	3 500 €	LEU VTT Enduro et Run & bike
LIGUE DE VOL LIBRE	5 000 €	Compétitions internationale
LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE	4 500 €	Coupe de France de bloc
MOTO CLUB DE LA CHALOUPPE	1 000 €	Moto course de côte
TEAM BEE TRAIL	2 000 €	Trail des Abeilles et Trail Guèpes
TEAM ECLAIR	500 €	Eclair en fête
TOTAL MANIFESTATIONS SPORT 2026	39 000 €	



Publié le : 02/07/2026 10:13 (Europe/Paris)

Collectivité : Saint-Leu

https://www.intramuros.org/saintleu/documents_administratifs/69589

TABLEAU DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SOCIO ID : 974+219740131-20260626-07_26062026-DE

Associations bénéficiaires	Subvention de fonctionnement / Projets 2026	Montant subvention 2026	Avance déjà octroyée	Reste à octroyer
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL				
ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DES HAUTS	Fonctionnement	60 000 €	25 000 €	35 000 €
ASS DEVELOPPEMENT DE MON KARTIÉ - ADMK	Fonctionnement	1 000 €		
ASS DEVELOPPEMENT QUARTIER BRAS-MOUTON - ADQBM	Fonctionnement	5 000 €	2 500€	2 500€
ASSOCIATION LA GAMASSE DE L'ETANG SAINT-LEU	Fonctionnement	300 €		
ASL ZAC PORTAIL	Fonctionnement	5 000 €		
COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT EN MILIEU RURAL 974	Fonctionnement	2 000 €		
CONTOUR TAMARIN	Fonctionnement	3 000 €		
INITIATIVES-KARTIES	Fonctionnement	30 000 €	12 000 €	18 000 €
KALOU PILE	Fonctionnement	6 000 €		
VIEN A ZOT	Fonctionnement	30 000 €	10 000 €	20 000 €
ACTIVITES CULTURELLES - MUSIQUE, DANSE ET BIEN-ÊTRE				
ASS. CULTURES COMMUNICATIONS OCEAN INDIEN - ACCOI	Fonctionnement	1 000 €		
AMICALE LAIQUE DES CAMELIAS	Projet Gym	2 000 €		
ASSOCIATION KALYUGAM	Fonctionnement	1 000 €		
CENTRE ARTISTIQUE CREART'S COMPAGNIE	Fonctionnement	1 000 €		
COLIM'FIT	Projet Gym	2 000 €		
EMOUVANCE	Fonctionnement	1 000 €		
FIT LE O	Projet Gym	2 000 €		
INTERFACE HIP - HOP	Fonctionnement	1 000 €		
KOMITE ELI	Fonctionnement	1 000 €		
LES DALONS DE L'ECOLE DES COLIM'	Spectacle de danse	500 €		
MOULOUK ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MUSIQUES JAZZ	Fonctionnement	1 000 €		
RJF AND CO	Fonctionnement	2 000 €		
TRIBAL MALOYA	Fonctionnement	1 000 €		
ACTIVITÉS CULTURELLES - CREATIONS				
CIE MILLE ET UNE FACONS	Fonctionnement	1 000 €		
FLEURS DE LOTUS	Fonctionnement	1 000 €		
LES CONTES CALUMET	Fonctionnement	1 000 €		
COHÉSION SOCIALE				
ALIKA-PA	Fonctionnement	500 €		
ASS. GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE LA REUNION - GROUPE UNC SECTION SAINT LEU	Fonctionnement	1 000 €		
TROISIEME JEUNESSE				
ASSOCIATION FLEUR CANNE	Fonctionnement	2 000 €		
ASSOCIATION CLUB DES FRANGIPANIERS	Fonctionnement	2 000 €		
ASSOCIATION LES BAIES ROSES	Fonctionnement	2 000 €		
CLUB LES CAPUCINES DU PLATE	Fonctionnement	2 000 €		
CLUB DE 3EME AGE DES FLAMBOYANTS	Fonctionnement	2 000 €		
CLUB DE LA SALETTE	Fonctionnement	2 000 €		
CLUB SOLIDARITE LILAS	Fonctionnement	2 000 €		

CLUB DES ATTES	Fonctionnement	2 000 €		
CLUB LES BUISSONS	Fonctionnement	2 000 €		
MANIFESTATIONS CULTURELLES 2026				
ASSOCIATION CULTURELLE LALEU CHINOISE	Nouvel An chinois	6 000 €	3 000 €	3 000 €
ASSOCIATION DES AGRICULTEURS DE SAINT-LEU	Fête des Agriculteurs au Foirail	4 000 €		
ASSOCIATION KALYUGAM	Nouvel An Tamoul et Dipavali	8 500 €	3 500 €	5 000 €
NATTYA KALIANI	Holi	1 000 €		
TOTAL DES SUB ASSOS SOCIO CULTURELLES 2026		200 800 €		

Afin d'éviter les risques de nullité de cette décision, en raison de conflit d'intérêt des élus qui auraient un lien avec les associations auxquelles il est prévu d'attribuer des subventions, Monsieur le Maire propose de modifier le dispositif de vote de la décision, soit un vote groupé pour les associations dans lesquelles aucun élu n'a un intérêt quelconque et un vote individuel, pour les associations listées ci-après et pour lesquelles l'élu concerné ne participera pas au vote et sortira de la salle.

- Association Club Pétanque 46 (élu intéressé : Antonio Honorine)
- Association Boules de Saint-Leu (Pétanque) (élu intéressée : Maxwell Eléna)
- Leu Rugby Club (élu intéressé : Gabriel Aubert)
- VBC St-Leu (élu intéressé : Cédric Nativel)
- Komité Elie (élu intéressée : Lucette Palas, représentée Maxwell Eléna)
- Athlétic Club Football et Interface HIP HOP (élu intéressé : Didier FOS)

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la proposition de modification du dispositif de vote proposée par Monsieur le Maire pour éviter les risques de nullité de la décision en raison des possibilités de conflits d'intérêt des élus, à savoir :
 - **PROCEDER PAR UN VOTE GROUPE** pour la validation de la ventilation et l'attribution de subventions pour les association sportives et les manifestations sportives à l'exception des associations suivantes : Athlétique Club Football Piton Saint-Leu, VBC St Leu, Leu Rugby, BSL Pétanque, Club Pétanque 46 ;
 - **PROCEDER PAR UN VOTE INDIVIDUEL** pour la validation de la ventilation et l'attribution de subventions pour les association Athlétique Club Football Piton Saint-Leu, VBC St Leu, Leu Rugby, BSL Pétanque, Club Pétanque 46 ;
 - **PROCEDER PAR UN VOTE GROUPE** pour la validation de la ventilation et l'attribution de subventions pour les association socio-culturelles à l'exception des associations suivantes : Interface HIP HOP et Komité Eli ;
 - **PROCEDER PAR UN VOTE INDIVIDUEL** pour la validation de la ventilation et l'attribution de subventions pour les association sportives et les manifestations sportives à l'exception des associations Interface HIP HOP et Komité Eli ;



- **APPROUVE** l'attribution de subventions à hauteur de 364 250 € pour les manifestations sportives, à l'exception des associations Athlétique Club Football Piton Saint-Leu, VBC St Leu, Leu Rugby, BSL Pétanque, Club Pétanque 46, qui feront l'objet d'un vote individuel ;
- **VALIDE** la ventilation et l'attribution de subventions telles que présentées dans les tableaux ci-dessus, à l'exception de celles concernant les associations suivantes dans lesquelles certains élus pourraient être concernés : Athlétique Club Football Piton Saint-Leu – Leu Rugby Club - Boules de Saint-Leu – Club Pétanque 46 – Volley Ball Club de Saint-Leu ;
- **PROCEDE PAR UN VOTE INDIVIDUEL** pour la validation de la ventilation et l'attribution de subventions aux associations suivantes :

Association Athlétique Club Football Piton Saint-Leu : 170 000 €

Etant concerné, sortie de Monsieur FOS Didier pour le vote sur l'octroi de subvention à l'association Athlétique Club Football Piton Saint-Leu.)

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **VALIDE** l'octroi d'une subvention telle que figurant dans le tableau à l'association Initiatives Athlétique Club Football Piton Saint-Leu.

Retour de Monsieur FOS Didier dans la salle des délibérations pour le vote de subvention aux associations suivantes.

Association Volley Ball Club de Saint-Leu : 30 000 €

Etant concerné, sortie de Monsieur NATIVEL Cédric pour le vote sur l'octroi de subvention à l'association Volley Ball Club de Saint-Leu.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **VALIDE** l'octroi d'une subvention telle que figurant dans le tableau à l'association Volley Ball Club de Saint-Leu.

Retour de Monsieur NATIVEL Cédric dans la salle des délibérations pour le vote de subvention aux associations suivantes.

Association Leu Rugby Club : 13 500 €

Etant concerné, sortie de Monsieur AUBERT Gabriel pour le vote sur l'octroi de subvention à l'association Leu Rugby Club.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **VALIDE** l'octroi d'une subvention telle que figurant dans le tableau à l'association Leu Rugby Club.

Retour de Monsieur AUBERT Gabriel dans la salle des délibérations pour le vote de subvention aux associations suivantes.



Association Boules de Saint-Leu : 1 050 €

Etant concernée, sortie de Madame MAXWEL Eléna pour le vote sur l'octroi de subvention à l'association Boules de Saint-Leu.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **VALIDE** l'octroi d'une subvention telle que figurant dans le tableau à l'association Boules de Saint-Leu.

Retour de Madame MAXWEL Eléna dans la salle des délibérations pour le vote de subvention aux associations suivantes.

Association Club Pétanque 46 : 1 050 €

Etant concerné, sortie de Monsieur HONORINE Antonio pour le vote sur l'octroi de subvention à l'association Club Pétanque 46.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **VALIDE** l'octroi d'une subvention telle que figurant dans le tableau à l'association Club Pétanque 46.

Retour de Monsieur HONORINE Antonio dans la salle des délibérations pour le vote de subvention aux associations suivantes.

- **APPROUVE** l'attribution de subventions aux associations socio-culturelles, à hauteur de 198 800 €, à l'exception des associations Interface Hip Hop et Komité Elie, qui feront l'objet d'un vote individuel ;
- **VALIDE** la ventilation et l'attribution de subventions telles que présentées dans les tableaux ci-dessus, à l'exception de celles concernant les associations suivantes dans lesquelles certains élus pourraient être concernés : Interface HIP HOP – Komité Elie
- **PROCEDE PAR UN VOTE INDIVIDUEL** pour la validation de la ventilation et l'attribution de subventions aux associations suivantes :

Association Interface HIP HOP : 1 000 €

Etant concerné, sortie de Monsieur FOS Didier pour le vote sur l'octroi de subvention à l'association Interface HIP HOP.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **VALIDE** l'octroi d'une subvention telle que figurant dans le tableau à l'association Interface HIP HOP.

Retour de Monsieur FOS Didier dans la salle des délibérations pour le vote de subvention aux associations suivantes.



Association Komité Elie : 1 000 €

Etant concernée, sortie de Madame MAXWELL Eléna représentant Madame PALAS Lucette pour le vote sur l'octroi de subvention à l'association Komité Elie.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **VALIDE** l'octroi d'une subvention telle que figurant dans le tableau à l'association Komité Eli

Retour de Madame MAXWELL Eléna représentant Madame PALAS Lucette dans la salle des délibérations pour le vote de subvention aux associations suivantes.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Leu, le 01 JUIL. 2026
Le Président,



Karim JUHOOR

